

**Chammas & Marcheteau conseille Extens
dans le cadre de la réalisation du LBO majoritaire sur la société Canal Santé**

Chammas & Marcheteau a conseillé Extens dans le cadre de la réalisation du LBO majoritaire sur la société Canal Santé, spécialiste des formations en ligne pour les professionnels de santé.

Créée en 2020, la société francilienne Canal Santé propose des cursus d'e-learning à destination des médecins, infirmiers, sages-femmes, kinésithérapeutes, ou encore pharmaciens. Elle conçoit également des formations sur mesure à la demande des établissements de santé.

Cette opération va permettre à l'entreprise de proposer 50 modules de formation d'ici la fin de l'année, contre une trentaine aujourd'hui.

L'équipe de **Chammas & Marcheteau** était composée de **Nicolas Lecocq** (associé), **Dounia Benazza** (avocate) et **Nathan Joder** (juriste).

A propos de Chammas & Marcheteau

Chammas & Marcheteau, société d'avocats, accompagne les entreprises et les fonds d'investissement dans leurs transactions et leur stratégie de développement en France et à l'international. Fort de 50 spécialistes du droit des affaires, dont 13 associés, il propose à ses clients des expertises en Private Equity, Fusions-Acquisitions, Fonds et Services Financiers, Corporate, Fiscalité, Propriété Intellectuelle et Technologies de l'Information, Restructuration et Retournement ainsi qu'en Droit Social. Le cabinet a une activité internationale croissante.